

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 15 (1939-1940)
Heft: 13

Artikel: Du Général Dufour au Général Guisan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du Général Dufour au Général Guisan

(ou les inconvénients de la popularité)

De la très intéressante biographie que M. Edouard Chapuisat a consacrée à la vie du Général Dufour, nous extrayons un passage montrant le respect que le peuple suisse a de tout temps témoigné aux commandants en chef de son armée, mais prouvant aussi que ce sentiment prend facilement des formes pour le moins regrettables.

C'est juste après la Guerre du Sonderbund. Le pays est pacifié:

«De toutes parts pleuvent des témoignages de respect. Les soldats s'arrachent le portrait du général qui va bientôt se trouver dans les plus humbles chalets et jusque dans les demeures des ci-devants adversaires de l'armée fédérale. Des bustes surgissent, et des statuettes représentant Dufour à pied ou à cheval. «C'est une vraie calamité», écrit-il avec bonhomie; et bientôt, plus sérieusement, il dira de tous ces portraits: «C'est comme un cauchemar pour moi.» Peintres et sculpteurs, suisses et étrangers, célèbres ou non, se disputent l'honneur de reproduire les traits de ce soldat victorieux autant par sa valeur morale que par son talent militaire; on le grave aussi sur la cuvette des montres. Pradier, Bovy, Ary Scheffer, Dufaux, Hébert, Schmid, Christ (de Stans), Volmar, etc., que d'artistes au travail! Suprême honneur; les paysans fument des pipes à l'effigie du général, que dans la Suisse alémanique, on appelle des Dufourli; les confiseurs font des «gâteaux Dufour» et les tisserands des «toiles Dufour».»

Aujourd'hui, à quatre-vingt-dix ans de distance, nous retrouvons le même phénomène, amplifié encore par les possibilités modernes de diffusion.

Avec quel sans-gêne certains éditeurs et commerçants n'exploitent-ils pas le respect que le peuple porte au commandant en chef de notre armée! On trouve le portrait du Général partout, non seulement en photos, mais aussi en cartes postales, en dessins plus ou moins réussis, en médailles, en reproductions sur cuir, sur laiton, en buste ou en pied, etc.

La population et les soldats sont à juste titre froissés de l'utilisation commerciale de ces innombrables portraits ou effigies. Le Général partage entièrement leur opinion. Il a dû, déjà, inviter une police cantonale à faire cesser le colportage de photographies dans les établissements publics ou même de porte en porte. Il a dû intervenir encore pour interdire l'utilisation de son portrait à des fins de réclame commerciale. De même, il lui a fallu prendre des mesures contre des colporteurs qui, au profit de leur industrie, invoquaient une propagande faite soi-disant en son nom en faveur d'œuvres de bienfaisance.

Le public comprendra les inconvénients d'une telle exploitation. Assurément, le Général lui saura gré de réagir en opposant à de telles entreprises un refus énergique d'acheter. Ainsi, la population elle-même montrera qu'elle désapprouve ces procédés et qu'elle respecte le désir exprimé maintes fois par le chef de notre armée. La tâche du Général est assez lourde pour qu'on lui évite d'avoir à s'occuper de questions qui, vraiment, sont d'une minime importance en regard de celles qui l'absorbent quotidiennement!

Au temps où l'artillerie tirait encore à boulets

Le tir à boulets roulants ou tir horizontal était, en quelque sorte, le tir caractéristique des canons lisses, en dehors du tir à balles. La pièce étant dirigée vers le but, à peu près parallèle au terrain, si celui-ci était assez résistant, le boulet tombait à 200 ou 300 mètres du canon, exécutait une série de bonds ou ricochets d'amplitude décroissante et terminait sa course en roulant presque sur le sol.

Ce tir, qui fait sourire aujourd'hui, produisait à l'époque un effet matériel et moral très grand sur les buts à découvrir, surtout s'ils étaient profonds; par contre, il était tout à fait inefficace contre les buts défilés ou retranchés. Même dans le premier cas, ses effets étaient presque nuls si le sol consistait en sable mouvant ou en champs cultivés, et s'il était coupé de marais, de fossés, de chemins creux, de rivières, d'éminences, qui absorbaient le mouvement des boulets.

Lorsque le terrain ne se prêtait pas au tir horizontal, on pointait de but en blanc sur l'objectif en visant par la génératrice supérieure du canon. Par la suite, dès que le système de la hausse fut introduit, on préféra le tir à distance déterminée; mais la hausse et la table de portées étaient beaucoup plus précises que le canon et l'on ne savait pas mesurer les distances. La table de tir, d'ailleurs, ne dépassait pas 1000 mètres, parce qu'au delà de cette distance la chute du boulet n'était plus observable. Dans la réalité, les boulets, qu'ils fussent tirés horizontalement ou avec la hausse, allaient, en raison de la petitesse des angles de tir et

du régime irrégulier des pièces, accomplir leur même œuvre au gré des circonstances et du terrain. On exécutait bien le tir en profondeur pressenti par les esprits clairvoyants de la fin du XVIII^e siècle, mais dans des conditions très médiocres.

Le tir à boulets roulants ne pouvait donner aucun résultat en montagne, où le terrain abrite les formations bien mieux qu'en plaine et ne se prête pas aux ricochets ni au roulement des boulets. C'est ainsi que, par la suite, on en vint à la conception de l'obusier auquel on donna un obus que l'on faisait éclater sur la partie descendante de sa trajectoire très courbe, pour fouiller les couverts et produire un effet moral par son explosion.

Enfin, plus tard quand les canons rayés, se chargeant par la bouche, firent leur apparition, le tir parallèle au sol fut employé aussi, sous la dénomination de tir en ricochant. Quand le terrain était ferme, uni et horizontal, les obus exécutaient six à dix ricochets qui retardaient leur marche et les faisaient éclater à une moindre distance de la batterie que dans le tir de plein fouet. Mais c'était un véritable tir au petit bonheur; les aide-mémoire s'exprimaient à son sujet: «Ce tir en ricochant a moins de justesse et il donne lieu à plus de ratés. Souvent aussi le projectile éclate à son premier point de chute (assez près de la pièce pour être dangereux pour les troupes) . . . Quand le sol est détrempe par la pluie, la proportion des ratés devient très considérable.»

Ces quelques considérations, d'un autre temps, font ressortir d'autant plus les progrès accomplis depuis lors, par cette arme puissante et précise qu'est aujourd'hui l'artillerie des armées modernes.

N.